

# Accès !

Un service unique,  
créé par les professionnels de santé,  
pour **améliorer l'accès aux soins**  
dans le pays de Redon

À la recherche  
d'un médecin  
traitant ?



Déclarez-vous  
en recherche  
de médecin traitant  
sur la liste d'attente  
du territoire !

Votre médecin  
traitant n'est  
pas disponible ?

Vous n'avez pas  
de médecin traitant  
et vous avez besoin  
de voir rapidement  
un médecin ?



Rapprochez-vous d'un professionnel de santé  
de proximité (infirmier, pharmacien, médecin)  
ou d'un secrétariat médical, **ils vous  
accompagneront dans votre recherche !**



L'accès aux soins sur le territoire, en ville comme à l'hôpital, **est contraint**. Pour une situation urgente, **n'hésitez pas à contacter le 15 avant de vous rendre aux urgences de l'hôpital !** Les professionnels de santé du Pays de Redon s'engagent volontairement dans cette démarche pour faciliter l'accès aux soins de la population. Pour l'accès à une consultation non programmée, il faut les solliciter avec raison si votre situation nécessite de voir un médecin dans les 48 heures.

Plus d'infos

[www.cptspaysderedon.fr](http://www.cptspaysderedon.fr)



Nos partenaires

